

Wezembeek-Oppem, le 27 septembre 2017



1970 WEZEMBEEK-OPPEM

IBAN BE07-0910-0019-7766

**DEPARTEMENT CHARGE DU
TERRITOIRE**

Contact: Kelly DE Vos
Téléphone : 02 783 12 21
Fax : 02 731 06 72
E-mail : kelly.devos@wezembeek-
oppem.be
Dossier: WE/16-02



AVIS

L'administration communale fait connaître que le conseil communal, en séance du 27 mars 2017 a provisoirement approuvé le nom du nouveau clos résidentiel (visant à exécuter la phase 2 du plan partiel 1 PES Jardin du Cloître) situé dans la zone entre l'avenue de Wezembeek, la rue Louis Marcelis, la rue Jan Baptist De Keyzer et accessible par l'avenue de Wezembeek:

« HENRIETTE LAUWERSLAAN – AVENUE HENRIETTE LAUWERS »

Conforme au décret du 28 janvier 1977 au sujet de la protection des noms des chemins publics et des places, un affichage public à propos de cette décision doit être effectué.

Les réclamations ou remarques à l'égard de ce projet sont à adresser par écrit au collège des bourgmestre et échevins au plus tard le

26 OCTOBRE 2017

Le dossier peut être consulté à la maison communale, auprès du département chargé du territoire le lundi, mercredi et jeudi entre 08.30 h et 11.45 h.


Par le collège,

Le secrétaire communal,


Marc VAN DEUREN



Le bourgmestre,


Frédéric PETIT